

Réseau national de développement des capacités de l'initiative Rénovation de Bâtiments Loisirs (RBL)

Termes de référence

Le but de ces termes de référence est de garantir que les participants sont conscients des attentes et des engagements du Réseau national de développement des capacités de l'initiative Rénovation de Bâtiments Loisirs (RBL).

Aperçu

L'initiative de rénovation des bâtiments de loisirs (RBL) du Fonds municipal vert (FMV) aide les gouvernements municipaux à rénover les bâtiments publics afin d'en améliorer le rendement énergétique, d'en réduire les coûts d'exploitation et d'entretien et de passer à des solutions énergétiques plus propres au fil du temps. Les municipalités qui reçoivent un soutien du RBL ou qui sont intéressées par ce soutien peuvent recevoir des ressources supplémentaires en matière de développement des capacités de la FCM et de ses organisations collaboratrices grâce à une série de services gratuits de développement des capacités. La Community Energy Association (CEA) et le Clean Air Partnership (CAP) sont deux des organisations collaboratrices de la FCM qui fournissent des services de développement des capacités dans le cadre de cette offre de programme et collaboreront pour mettre en place le réseau national de développement des capacités en RBL.

Le Réseau national de développement des capacités en RBL est un élément essentiel du programme de rénovation des bâtiments communautaires du Fonds municipal vert (FMV) et vise à faciliter le partage des connaissances, la connexion et le soutien entre pairs pour aider à accélérer la rénovation des bâtiments de loisirs dans les municipalités à travers le Canada. L'objectif primordial de ce réseau est d'aider le personnel des administrations locales à travers le Canada à faire progresser et à mettre en œuvre des rénovations énergétiques approfondies dans leurs bâtiments appartenant à la municipalité.

Pour atteindre cet objectif, le Réseau va:

- Inclure le personnel des gouvernements locaux des municipalités, des districts régionaux et des gouvernements autochtones,
- Se concentrer principalement sur des sujets et des enjeux liés à la rénovation des bâtiments de loisirs,
- Fournir une voie de communication régulière permettant au personnel des collectivités de se rapprocher, de partager leurs apprentissages, des études de cas, des exemples de leadership et des meilleures pratiques en matière de rénovation des bâtiments de loisirs pour la décarbonisation, et d'identifier des opportunités potentielles de collaboration sur des objectifs et des initiatives communes, y compris des réglementations, programmes et recherche.

Adhésion

L'adhésion au Réseau est bénévole et non rémunérée. Le niveau d'implication de chaque membre sera à sa propre discrétion.

Le Réseau compte deux catégories de membres:

- **Membres principaux** : ouvert au personnel des gouvernements locaux qui ont des projets en cours dans le cadre de l'initiative RBL du FMV. Les membres principaux peuvent assister à toutes les réunions dans leur intégralité.
- **Membres associés** : ouvert au personnel des gouvernements locaux qui n'ont pas actuellement de projets actifs dans le cadre de l'initiative RBL du FMV mais qui sont intéressés ou impliqués dans le domaine. Les membres associés peuvent assister à toutes les réunions à l'exception des points clos.

Pour chaque type d'adhésion, les membres peuvent choisir leur propre niveau d'implication :

- **S'informer** (recevoir des invitations à des réunions et des bilans d'après-réunion, anticiper d'y assister qu'occasionnellement, accepter de partager les invitations au sein de leur organisation avec ceux qui pourraient être directement intéressés)
- **S'engager** (tout ce qui précède et prévoir d'assister à la majorité des réunions et d'être un participant actif)
- **Collaborer** (tout ce qui précède, et vouloir également faire partie de groupes de travail, d'un comité directeur, etc. où et quand cela est approprié, et si disponible)

De plus, des intervenants adéquats peuvent être invités à participer de temps à autre à des moments spécifiques des réunions du réseau. Parmi les exemples d'intervenants concernés figurent le personnel de :

- Association à but non lucratif
- Entreprises et industrie
- Milieu Universitaire
- Milieu de la Santé

Gérer votre adhésion

À mesure que les rôles et les plans de travail changent, vous pouvez ajuster votre adhésion si nécessaire en contactant le secrétariat du Réseau.

Rôles et Responsabilités

Secrétariat

Le réseau est soutenu par un secrétariat (Community Energy Association et Clean Air Partnership) pour gérer le réseau et soutenir la planification et la logistique des réunions. Le financement du secrétariat est assuré par la FCM. Les services de secrétariat comprennent :

- Planifier et coordonner les horaires des réunions, les sujets et les conférenciers
- Préparer les ordres du jour et le contenu des réunions
- Soutenir le recrutement et l'intégration des nouveaux membres
- Fournir un support technologique (réunions virtuelles/lignes de téléconférence)
- Animer les réunions du réseau
- Préparer les documents post-réunion et les partager avec le réseau
- Solliciter les commentaires et les contributions des membres du réseau pour éclairer les sujets des réunions et adapter les réunions en conséquence pour répondre aux besoins des membres.

Membres

Les activités des membres peuvent inclure (selon le niveau d'implication) :

- Partager les invitations à des réunions et les messages clés au sein de leur organisation avec ceux qui pourraient être intéressés et/ou assister aux réunions.
- Participer activement aux réunions, partager leurs connaissances, proposer des idées ou des meilleures pratiques et fournir des commentaires.
- Participer à des comités ad hoc, des groupes de travail, des groupes de collaboration, etc., quand et où cela est approprié.

Collaborateurs

Les activités des collaborateurs sont basées sur le niveau d'implication et peuvent inclure :

- Partager les invitations à des réunions et les messages clés au sein de leur organisation avec ceux qui pourraient être intéressés et/ou assister aux réunions.
- Représenter leur rôle unique en tant que collaborateur et participer activement à la conversation, en proposant des idées ou des meilleures pratiques, et en fournissant des commentaires.

Processus de réunion

Le réseau se réunit virtuellement via Zoom pour des réunions trimestrielles de 2 heures. Cet horaire pourra être ajusté pour répondre au mieux aux besoins des membres du Réseau. Pour tenir compte de la disponibilité des participants dans différents fuseaux horaires, les réunions seront généralement programmées le jeudi de 10am à 12pm PT / 11am à 1pm MT / 12pm à 2pm CT / 1pm à 3pm HE / 2pm à 4pm HA. Dans la mesure du possible, des réunions seront programmées pour éviter les conflits avec d'autres réseaux municipaux de l'énergie et du changement climatique.

Les réunions sont structurées de manière à encourager une discussion libre et ouverte sur les questions pertinentes, dans les limites des ordres du jour prévu. Les réunions peuvent consister en :

- Discussion fermée (facultatif) – membres principaux uniquement
- Présentations – de membres ou d'invités
- Mises à jour de la table ronde – discussion ouverte
- Salles de sous-commission – discussion en petits groupes

Le format des réunions du Réseau sera adapté pour répondre aux besoins des membres et sera mis à jour au fil du temps à mesure que ces besoins évoluent.

La langue de travail est l'anglais, mais les membres sont invités à participer dans la langue officielle de leur choix. Un soutien en français sera offert pendant les réunions et les principaux documents de réunion seront traduits en français selon les besoins.

PLAIDOYER

Le réseau se concentre sur la mise en œuvre de solutions qui réduisent les émissions locales de gaz à effet de serre ; ce n'est pas un groupe de défense et ne prend pas de position unique sur les politiques ou les réglementations d'aucun niveau de gouvernement. Le Réseau facilite cependant la conversation et le partage d'expertise et peut servir de forum de dialogue avec les représentants du gouvernement.

PRINCIPES D'ENGAGEMENT

Le Réseau adhèrera aux principes suivants pour promouvoir l'inclusion à travers son travail :

- Reconnaître que les individus ont des besoins uniques et particuliers dans l'environnement d'apprentissage et de travail.
- Promouvoir l'inclusion en ajustant raisonnablement les procédures, les activités et les environnements physiques
- Soyez inclusif dans toutes les formes de communication
- Traitez tout le monde avec sensibilité, respect et équité

ÉVALUATION

Le succès du Réseau sera déterminé par diverses mesures. Les membres seront invités à participer à des sondages en direct pendant les réunions et à répondre périodiquement à des enquêtes de rétroaction pour évaluer leur satisfaction à l'égard des réunions et du réseau dans son ensemble. D'autres indicateurs incluent le nombre d'inscrits par rapport au nombre de participants, ainsi que le nombre et la diversité (par lieu, secteur, sexe, origine ethnique) des membres du réseau.

Ces termes de référence sont destinés à être un document évolutif et seront révisés au minimum chaque année grâce aux commentaires des membres.

Dernière mise à jour : 15 septembre 2023